



## AVIS AUX MEMBRES

N° 2013 – 295

Le 5 décembre 2013

### **Retrait volontaire d'un membre compensateur**

#### **Richardson GMP Limitée**

En date du 4 décembre 2013, Richardson GMP Limitée a avisé la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) de sa décision de ne plus être membre compensateur, conformément à l'article A-1A09 des règles de la CDCC.

La dernière journée de compensation des transactions de Richardson GMP Limitée sera le 6 janvier 2014.

Pour toute question ou tout commentaire au sujet de cet avis, veuillez communiquer avec les Services aux membres de la CDCC ou envoyer un courriel à [cdccops@cdcc.ca](mailto:cdccops@cdcc.ca).

Glenn Goucher  
Président et chef de la compensation

---

**Corporation canadienne de compensation de produits dérivés**

The Exchange Tower	Tour de la Bourse
130, rue King ouest, 5 <sup>e</sup> étage	800, square Victoria, 3 <sup>e</sup> étage
Toronto (Ontario)	Montréal (Québec)
M5X 1J2	H4Z 1A9
Tél. : 416-367-2470	Tél. : 514-871-3545

[www.cdcc.ca](http://www.cdcc.ca)